

## PROCES VERBAL

### Mairie FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le jeudi 17 juillet 2025 à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Secrétaire de séance : Didier BUATOIS

Excusées : NICOLAS Nathalie et PERNIN Christine

Absents : LONGIN Thierry, JEANNOT Damien

#### Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance,
- Approuve à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil en date du 19 juin 2025,
- Délibère et accepte à l'unanimité l'approbation du nombre de sièges de conseillers communautaires de la CCBR 71,
- Délibère et accepte à l'unanimité de fixer le montant du loyer du logement situé au 1G rue du Bourg à 380 euros mensuel avec une caution de 1 mois. Ce logement est vacant à compter du 19 août 2025,
- Délibère et accepte à l'unanimité de fixer le montant du loyer du logement situé au 32 C route de Charnay à 503 euros mensuel avec une caution de 1 mois. Ce logement est vacant à compter du 17 septembre 2025,
- Délibère et accepte à l'unanimité, l'établissement des deux baux d'habitation des deux logements vacants,
- Délibère et accepte à l'unanimité, une remise de 50% du montant de la revalorisation du loyer commercial situé au 32 rue du Bourg,
- Délibère et accepte à l'unanimité, que loyer de Madame BARBIER Evelyne, infirmière à la maison de santé, après revalorisation et remise soit fixé à 440 euros.
- Entend le retour sur la visite des lampadaires de la commune pour le passage en LEDS,
- Entend que la débroussailleuse thermique est hors service et étudie des devis,
- Entend que le monument aux morts a été nettoyé par l'entreprise Aerogommage,
- Entend la demande de l'Association Sportive de Frangy pour la création d'un escalier menant du local situé route de Louhans au stade,
- Entend le retour de la visite pour l'installation d'un commerce,
- Fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 04 septembre 2025 à 20h30.

Le Secrétaire

